

Actualités	p 1
Une mobilisation toujours plus forte pour les zones humides	
L'expérience d'un adhérent	p 2
Michel Bachellerie - Saint-Yrieix-le-Déjalat	
Découverte des richesses naturelles	p 2
Le Sonneur à ventre jaune	
Un peu de technique	p 3
Les passerelles mixtes bois-métal	
Brèves	p 4
Extension du territoire d'action en Corrèze	
Nous contacter	p 4

# Réseau Zones Humides en Limousin

## Bulletin d'informations

Les passerelles mixtes bois-métal  
(page 3)

## Actualités

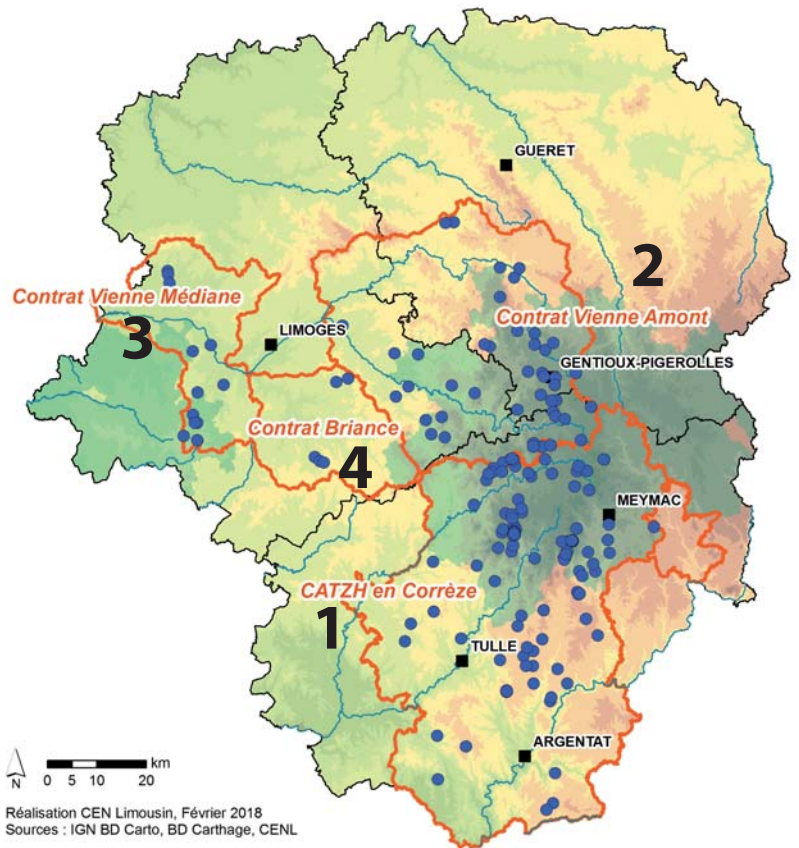
### Une mobilisation toujours plus forte pour les milieux humides

**Le Réseau Zones Humides en Limousin :**  
**173 membres**  
**1670 hectares conventionnés**

L'année 2017 a été riche en actions pour notre Réseau. Les chantiers participatifs, les journées d'échanges techniques et les sorties ouvertes à un large public ont mobilisé plus de 400 personnes. Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter sur les 4 territoires d'actions (voir carte). En un an, 23 gestionnaires ont rejoint le Réseau. Vous l'avez observé, les actions concrètes en faveur des zones humides portées par les adhérents sont de plus en plus nombreuses, chez les exploitants agricoles, les particuliers, les collectivités. Dernièrement, l'opération de restauration réalisée sur les terrains de la fédération des chasseurs de la Corrèze est un bon exemple d'une mobilisation pour améliorer l'état de santé des terres en eau. A côté des membres du Réseau, des partenaires techniques et financiers, l'implication de ceux et celles que l'on pourrait appeler « les sympathisants » est aussi à souligner. Ils sont des habitants d'un village ou d'une ville, ou bien venus pour des vacances, certains pratiquent la randonnée ou observent la faune sauvage, d'autres chassent ou pêchent. Ils sont sensibles à la qualité des paysages de nos vallées limousines et apprécient les actions du Réseau Zones Humides.

**N'hésitez pas à participer aux manifestations tout au long de l'année, l'implication du plus grand nombre fait la force de notre Réseau.**

		Nombre de membres	Surface de zones humides	Principales rivières concernées
1	Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) en Corrèze (depuis 2006)	110	948	Dordogne, Corrèze, Vézère, Luzège, Brezou, Montane
2	Contrat territorial Vienne Amont (depuis 2011) - Corrèze, Creuse et Haute-Vienne	46	622	Vienne, Maulde, Taurion, Gosne
3	Contrat territorial Vienne Médiane (depuis 2016) en Haute-Vienne	13	50	Vienne, Glane
4	Contrat territorial Briance (depuis 2017) en Haute-Vienne	4	53	Briance, Ligoure, Roseille
Réseau Zones Humides		173	1673	



Réalisation CEN Limousin, Février 2018  
Sources : IGN BD Carthage, BD Carthage, CENL

- Périmètre d'action du Réseau Zones Humides
- Adhérents du Réseau Zones Humides
- Parcs Naturels Régionaux

# L'expérience d'un adhérent

## Michel BACHELLERIE – Saint-Yrieix-le-Déjalat (19)

Comment fonctionne votre exploitation agricole ?

Je mène une double activité, je suis seulement exploitant à titre secondaire. J'éleve une soixantaine de brebis pour la production de viande d'agneaux, sans forcer à l'agnelage. Il m'est arrivé de pousser un peu plus sur le nombre de brebis mais je me suis depuis stabilisé. J'ai 18 ha en Surface Agricole Utile (SAU) dont environ 4 ha en zones humides.

Ce que je recherche aujourd'hui, ce sont des systèmes capables de me faire gagner du temps, pour correspondre au rythme de mon travail principal. Par exemple, j'ai installé récemment un râtelier dans lequel je mets le foin au lieu de le distribuer en vrac.

Quel regard portez-vous sur les zones humides que vous avez en gestion ?

Depuis deux ou trois ans, les zones humides que je gère me rendent bien service pendant les périodes sèches car elles restent vertes plus longtemps que les prairies hautes et reverdissent plus rapidement après une période de pluie. L'une des contraintes que je peux rencontrer, c'est de retrouver une brebis dans une rigole. Ça arrive parfois en saison hivernale et c'est d'autant plus compliqué que les brebis sont gestantes ! Mais les aménagements que je prévois de faire dans le cadre de l'appel à projets devraient permettre d'éviter ça.

Comment avez-vous connu le RZH ?

Via le technicien rivière de la Communauté de communes Ventadour. Je l'avais sollicité pour réaliser un diagnostic sur l'amont du cours d'eau qui traverse mes parcelles pour des problèmes sanitaires, d'embâcles et de sédiments. J'avais envisagé de restaurer une mare pour abreuver mes brebis avec une eau propre et claire ; je lui en ai parlé et il m'a alors orienté vers les animateurs du Réseau Zones Humides.

D'autres projets en vue, en lien avec les zones humides ?

J'ai un dossier en cours de validation auprès de la région pour réaliser des aménagements de franchissement et restaurer ma mare pour l'abreuvement. Je devrais pouvoir réaliser ces travaux dans l'année. S'il n'y avait pas eu les conseils de l'animateur du RZH, je n'aurais pas monté de dossier. Trop lourd et trop de temps à y consacrer !

Adhérent depuis juin 2016

Surface en adhésion : 4 ha



## Découverte des richesses naturelles

### Le Sonneur à ventre jaune - *Bombina variegata*

Il se distingue par son chant mélodieux notamment et par sa pupille en forme de cœur, sa peau dorsale verruqueuse, son ventre marbré de jaune-orangé et de noir cendré ou bleu nuit.

Ce crapaud à caractère pionnier affectionne des micro-habitats aquatiques temporaires, peu profonds et bien ensoleillés dépourvus de poissons tels que les ornières, dépressions au sein de carrières, flaques, fossés, voire même les empreintes remplies d'eau laissées par les sabots des vaches. En dehors de la période de reproduction, le Sonneur fréquente haies, bois, prairies...

Le Sonneur connaît en France et en Europe une très forte régression. Le Limousin constitue un des territoires où il est encore bien représenté excepté dans les secteurs où le relief est plus marqué (au-delà de 500 m). Espèce protégée et inscrite en annexe 2 de la directive Habitats, il est aujourd'hui considéré en danger d'extinction à l'échelle mondiale et bénéficie donc d'un plan national d'actions, animé en Limousin par le GMHL\*. La régression des populations est essentiellement liée à la destruction des zones humides ainsi que la fragmentation des habitats terrestres et aquatiques. À cela s'ajoutent des menaces liées aux pratiques sylvicoles, agricoles...



Appelé "simou" en occitan  
4-5 cm de long

\* GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin  
<http://gmhl.asso.fr/>

# Un peu de technique

## ZOOM SUR UN SYSTEME DE FRANCHISSEMENT : les passerelles mixtes bois-métal

Le bulletin n° 27 était consacré aux passerelles en bois permettant le franchissement du bétail et des engins agricoles. Parfois, la largeur du cours d'eau engendre des portées plus importantes que celle des passerelles évoquées dans ce dernier bulletin. Dans ce cas, l'utilisation de poutres plus résistantes est nécessaire. Si la passerelle est l'unique passage pour transporter des charges importantes comme des remorques chargées de fourrage, là encore, il faudra également utiliser des poutres constituées d'un matériau plus résistant que le bois.

Le présent article se focalise sur les passerelles constituées d'une structure (poutres) métallique et d'un tablier (plancher) en bois.

**La passerelle mixte bois-métal (charge totale max 50 tonnes et 10 tonnes/m<sup>2</sup>)  
Adaptée au passage d'un tracteur avec remorque chargée de bottes de foin**

Dimensions de la passerelle :

Largeur fixe (l) : 4 mètres

Longueur (L) variable, adaptée à la section transversale (St) du cours d'eau et à la portance du sol = 2 x St

Section des 4 poutrelles HEA : 25 cm x 26 cm, profil en H couché pour une plus grande surface d'appui

Section plancher : Madrier de 20 cm x 18 cm (épaisseur)



**Poutrelles HEA profil en H**



**Poutrelle HEA (profil en H couché)**

**équerres métalliques**

Mise en œuvre :

- Terrassement et coulage des assises en béton ;
- Pose des poutrelles HEA, équidistantes (1 m d'intervalle) et perpendiculairement au cours d'eau ;
- Pose du tablier (plancher) en madrier ;
- Liaison des madriers par fixation de planches sur le dessus et par les bouts (planche de rive) ;
- Fixation de l'ensemble aux poutrelles à l'aide de grosses équerres métalliques (Cf. clichés)
- Pose de lattes antidérapantes en châtaignier

Essence à privilégier : Chêne ou douglas

Coût moyen (en autoconstruction) : 5000 à 6000 €

**Madrier**

**Section transversale**



# Appel à projets IAE pour les exploitants agricoles

En ce début d'année 2018, et ce jusqu'à juin, l'équipe d'animateurs (trices) du Réseau Zones Humides peut accompagner les exploitants agricoles pour répondre à l'appel à projets Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) lancé par la région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de participer à la préservation des zones humides et des milieux aquatiques en investissant dans des systèmes d'abreuvement, de franchissement et de mise en défens respectueux de ces milieux naturels. L'aide financière apportée est à hauteur de 80 % (Fonds propres de la Région).

Où trouver les informations ? <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/infrastructures-agro-ecologiques-pcae-plan-de-competitivite-dadaptation-exploitations-agricoles/>

## Petites annonces

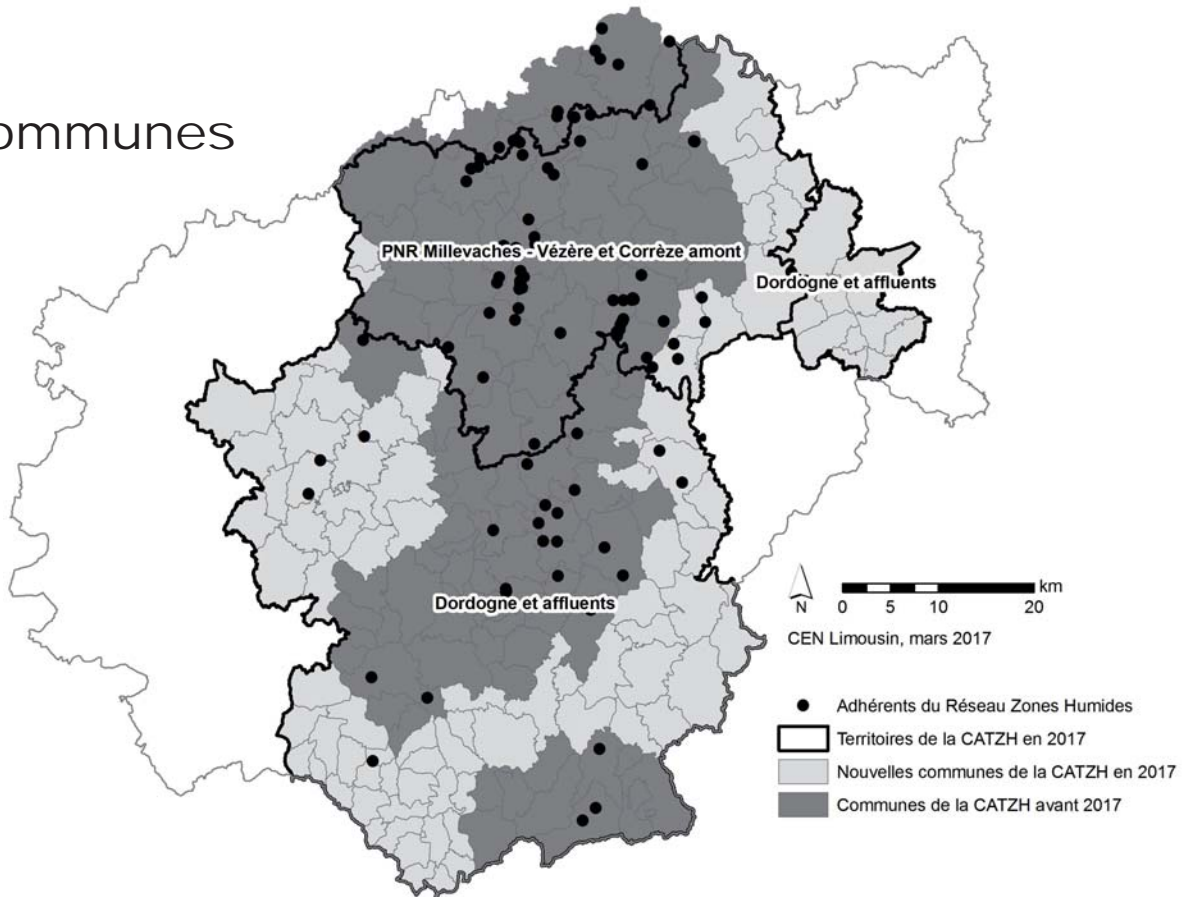
### Le Groupement Pastoral des Mille Sonnailles recherche de nouveaux adhérents pour la saison de pâturage 2018.

Le nouvel adhérent pourra bénéficier de la garde par un berger de son troupeau de brebis (en mélange avec les brebis des deux autres exploitations) durant les 4 mois d'estive (juin - octobre). En contrepartie il devra respecter le règlement intérieur du GP. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter avant le 25 mars 2018 par téléphone au 06 21 76 47 00. Lieu d'estive Plateau de Millevaches 19 (landes, tourbières et sous-bois).

## Extension du territoire d'action en Corrèze : 68 communes en plus en 2017

En janvier 2017, le découpage administratif du département de la Corrèze a évolué avec la mise en place du nouveau schéma de coopération intercommunale. Dans un souci de cohérence, le territoire d'action de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) a été étendu afin de prendre en compte, d'une part, la totalité de certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Tulle Agglo, Ventadour, Xaintrie Val'Dordogne, Midi Corrèzien, Vézère Monédières Millesources) et, d'autre part, de renforcer la logique hydrographique instituée (compléments sur les bassins-versants du Maumont, du Brezou et de la Diège). Ainsi, le territoire d'action s'est agrandi de 68 communes pour atteindre un total de 184.

184 communes



Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30  
[info@conservatoirelimousin.com](mailto:info@conservatoirelimousin.com)  
[www.conservatoirelimousin.com](http://www.conservatoirelimousin.com)

Rédaction : E. Hennequin, T. Jouillat, N. Lhéritier, F. Nauwynck, O. Rascle,  
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin sauf mention contraire  
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.